
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS NORDIQUES ET MINIERS**

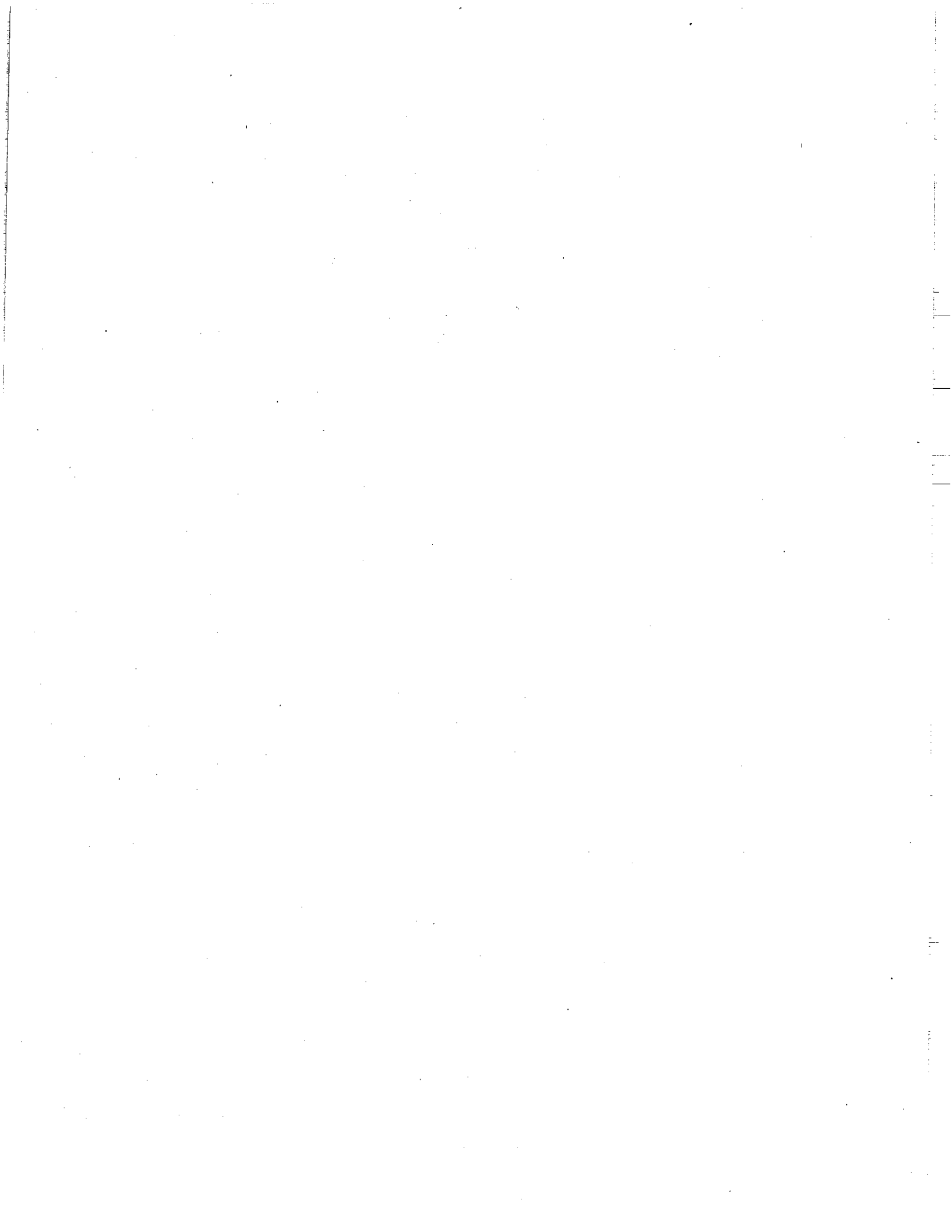
**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de reconstruction d'un gazoduc existant dans
l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de
Montréal par la Société en commandite Gaz Métro**

Dossier 3211-10-017

Le 7 novembre 2013

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 



INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de reconstruction d'un gazoduc existant dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2013-02-25	Réception de l'avis de projet
2013-03-11	Délivrance de la directive
2013-07-17	Réception de l'étude d'impact
2013-09-13	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2013-10-09	Réception du document de réponses aux questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de Gaz Métro vise à relocaliser une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de réfection de la travée de l'autoroute 40, direction ouest, par le ministère des Transports du Québec (MTQ). La demande du MTQ envers Gaz Métro consiste à relocaliser quatre segments de la canalisation existante qui entrent en conflit avec les réaménagements projetés du MTQ. Gaz Métro a décidé de remplacer, par une conduite neuve, un tronçon complet de 4 km qui englobe toutes les sections visées par la demande du MTQ. La conduite se situe actuellement du côté sud de l'autoroute 40. Le nouveau tronçon sera construit du côté nord de celle-ci, dans le terre-plein gazonné situé entre la voie de desserte et les voies rapides de l'autoroute 40, direction ouest.

Les travaux projetés comprennent la construction de la canalisation ainsi que le réaménagement, le démantèlement et la construction d'un poste de détente et de deux postes de vanne à l'intérieur du tronçon. Tous les travaux se dérouleront dans les emprises routières publiques (MTQ et municipalités).

Les travaux du MTQ sont planifiés en deux phases. La première phase inclut les travaux à réaliser en 2013 entre le boulevard Morgan et le pont de l'île-aux-Tourtes. La deuxième phase constitue des travaux à réaliser en 2014 entre le boulevard Morgan et le boulevard St-Charles. L'ensemble des travaux de Gaz Métro est situé dans la deuxième phase des travaux du MTQ. Ainsi, les travaux de construction de Gaz Métro seront réalisés en 2014, de concert avec ceux du MTQ dans le même tronçon. Le MTQ sera l'autorité responsable de coordonner les entraves et la signalisation routière.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- la Direction des matières résiduelles et des lieux contaminés;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction générale du développement et des opérations régionales – Secteur de la faune;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports;
- la Régie du bâtiment.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- BIOFILIA. Juillet 2013. *Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal. Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal – Volume 1*, Rapport présenté à Gaz Métro, 138 pages et 5 annexes;
- BIOFILIA. Juillet 2013. *Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal. Caractérisation environnementale – Rapport sectoriel*, Rapport présenté à Gaz Métro, 30 pages et 2 annexes;

- BIOFILIA. Juillet 2013. *Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal. Évaluation environnemental de site (ÉES) – Phase I – Rapport sectoriel*, Rapport présenté à Gaz Métro, 84 pages et 8 annexes;
- SCN-LAVALIN. Juillet 2013. *Analyse des risques technologiques du projet de relocalisation du gazoduc le long de l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal – Rapport sectoriel*, Rapport présenté à Gaz Métro, 50 pages et 4 annexes;
- BIOFILIA. Octobre 2013. *Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal. Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Volume 4, Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs*, Rapport présenté à Gaz Métro, 38 pages et 12 annexes;
- BIOFILIA. Octobre 2013. *Relocalisation d'une conduite de gaz naturel dans l'emprise routière de l'autoroute 40 dans l'ouest de l'île de Montréal. Évaluation environnemental de site (ÉES) – Phase II – Rapport sectoriel*, Rapport présenté à Gaz Métro, 27 pages et 2 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 11 mars 2013. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



André-Anne Gagnon, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers

